

Image not found or type unknown



Prime au mérite non versée par le CROUS

Par **papou9**, le **21/07/2014** à **09:59**

bonjour a tous
voilà, je suis étudiant, j'ai passé mon bac en 2008 et j'ai obtenu la mention très bien, mais le lycée dans lequel j'étais ne m'a jamais proposé de monter un dossier social étudiant pour devenir boursier, pourtant si cela avait été fait, je l'aurais été, boursier, car je remplissais les critères déjà à l'époque.
j'ai continué mes études en classe prépa pendant 3 ans et ce n'est qu'en 3 eme année de prépa que je suis enfin devenu boursier suite au montage du dossier effectué par l'établissement dans lequel j'étais.
donc selon moi, j'ai été floué pendant ces trois années car j'aurais du toucher cette aide en plus de ma bourse étudiante, soit $3 \times 1800 \text{ euros} = 5400 \text{ euros}$, hallucinant !
comment pourrais je faire pour faire valoir mes droits maintenant ?
si quelqu'un peut m'aider, je suis vraiment preneur
merci beaucoup